



Déclaration du Gouvernement malawite

John Basika, Ministre de l'éducation

Améliorer l'égalité entre filles et garçons dans l'éducation, notamment en atteignant la parité au primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire

Le Malawi a atteint l'équilibre entre filles et garçons jusqu'au niveau 6 mais l'écart entre les sexes subsiste dans les deux derniers niveaux du primaire et dans le premier cycle du secondaire. De plus, les résultats des filles à la fin du primaire sont inférieurs à ceux des garçons.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour encourager les filles à poursuivre l'école et à augmenter leurs performances. Il s'agit en particulier d'améliorer l'environnement, de favoriser la représentation des femmes et les modèles féminins et d'accorder des bourses d'études. Le Malawi a également élaboré une stratégie de communication sur l'éducation des filles, conçue comme un outil majeur de promotion du maintien des filles à l'école.

ENGAGEMENT

Le Malawi s'engage à atteindre, d'ici 2014, la parité dans les niveaux 7 et 8 du primaire et la première classe du secondaire en améliorant les taux de rétention scolaire, les performances et la progression des filles dans le cursus.

Par ailleurs, des mesures de tolérance zéro seront mises en place pour éliminer les harcèlements à caractère sexuel dans les écoles.

Améliorer les premiers acquis scolaires, notamment en relevant les taux d’alphabétisation au niveau 3

Les acquis scolaires sont très faibles. Une enquête menée en 2009 au niveau national a révélé des scores moyens de 10 % en anglais et de 20 % en mathématiques pour les élèves de niveau 3.

Les stratégies actuellement mises en œuvre sont axées sur les programmes scolaires (en particulier l’apprentissage de la lecture, de l’écriture et du calcul), le nombre d’enseignants et de salles de classe, les cantines scolaires et les bourses accordées aux orphelins et aux enfants en situation de vulnérabilité.

ENGAGEMENT

Le Malawi s’engage à abaisser à 60 le ratio élèves/enseignant et à prendre des mesures pour réduire encore la taille des classes dans les premières années (niveaux 1 à 3) au cours desquelles les élèves doivent acquérir des compétences de base en lecture/écriture et calcul.

Améliorer l’accès à l’éducation pour les enfants déscolarisés, notamment en diminuant le nombre des enfants ne fréquentant pas l’école

Au Malawi, on estime à 600 000 le nombre d’enfants non scolarisés en âge de fréquenter une école primaire. Le programme complémentaire d’éducation de base fournit à ce groupe d’enfants l’opportunité d’acquérir des compétences élémentaires, équivalentes à la fin du niveau 5, puis de réintégrer la fin du cursus primaire.

ENGAGEMENT

Le Malawi se propose d’intensifier son programme complémentaire d’éducation de base pour permettre à 200 000 enfants déscolarisés supplémentaires d’acquérir des compétences élémentaires d’ici 2014.

Estimation du nombre d'enfants d'âge scolaire qui devraient bénéficier de ces trois engagements d'ici 2014 :

	Total
Pré-primaire, 4-5 ans	730 000
Primaire, 6-13 ans	3 400 000
1 ^{er} cycle secondaire, 14-15 ans	170 000
Enfants déscolarisés	200 000
Total des enfants bénéficiaires d'ici 2014	4 500 000

Estimation de l'allocation budgétaire totale pour l'éducation de base 2010-2014

	Millions USD
2010/2011	207
2011/2012	243
2012/2013	266
2013/2014	285